

**[Prénom et nom du locataire]**

[Adresse complète]

[Code postal et ville]

[Téléphone]

[Adresse e-mail]

[Nom du propriétaire ou de l'agence]

[Adresse]

[Code postal et ville]

[Ville], le [date]

*Lettre recommandée avec accusé de réception*

**Objet : contestation des sommes retenues sur le dépôt de garantie**

Madame, Monsieur,

J'ai été locataire du logement situé au [adresse complète du logement] du [date d'entrée] au [date de sortie]. Nous avons établi ensemble l'état des lieux de sortie le [date], et je vous ai réglé l'intégralité des loyers et charges dont j'étais redevable.

Or, vous m'avez restitué la somme de [montant restitué] euros au titre du dépôt de garantie, alors que j'avais versé [montant initial] euros à mon entrée dans les lieux. Vous justifiez cette retenue de [montant retenu] euros par le motif suivant : [préciser le motif invoqué par le bailleur].

Je conteste formellement cette retenue pour les raisons suivantes : [préciser, par exemple : la dégradation invoquée ne figure pas dans l'état des lieux de sortie / elle relève de l'usure normale du logement / elle était déjà présente à l'état des lieux d'entrée].

Conformément à l'article 22 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, seules les dégradations dûment constatées dans l'état des lieux de sortie et justifiées par facture ou devis peuvent donner lieu à retenue. Je vous demande donc de bien vouloir me communiquer, sous 15 jours, les justificatifs (factures ou devis) correspondant à cette retenue.

À défaut de réponse ou de justification recevable dans ce délai, je vous demanderai le remboursement intégral de la somme de [montant retenu] euros.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Signature]